

**PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'ELECTION DES
REPRESENTANTS DES DOCTORANTS DANS LES CONSEILS DES ECOLES
DOCTORALES DE L'UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE**

ECOLE DOCTORALE ELICC

SCRUTIN DU 28 NOVEMBRE 2017

Le Président de l'Université Bretagne Loire,

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de la ComUE Université Bretagne Loire approuvés par le décret n°2016-8 du 6 janvier 2016 portant création de la communauté d'universités et établissements « Université Bretagne Loire » et notamment son article 17 bis ;

Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat ;

Vu la délibération n°2017-23 du Conseil d'administration en date du 3 juillet 2017 adoptant les règles relatives à l'élection et à la nomination des membres des conseils des écoles doctorales ;

Vu la délibération n°2017-24 du Conseil d'administration en date du 3 juillet 2017 adoptant la convention en vue de l'accréditation des écoles doctorales ;

Vu les délibérations des établissements concernés par l'accréditation au même titre que l'Université Bretagne Loire ;

Vu l'arrêté n°2017/PO/003 portant organisation des élections des représentants des doctorants dans les conseils des écoles doctorales de l'Université Bretagne Loire en date du 9 octobre 2017 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement du 28 novembre 2017 ;

DECLARE ELUS AU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE ELICC :

Sièges à pourvoir :	5
Inscrits (A) :	345
Votants (B) :	39
Bulletins blancs ou nuls (C) :	1
Suffrage exprimé (B-C) :	38
Taux de participation (B/A*100)	11.3

Ont obtenu :

Nom de la liste	Nombre de voix recueillies	Nombre de sièges obtenus	Candidats proclamés élus Titulaires	Candidats proclamés élus Suppléants
A l'instar des thésards	18	2	Marion CROUZIER Judikaëlle JACQUIN-CROZE Céline GUILLERON Marie Stéphanie BRACQ Valérie MARCHAL	Maxime JOLLIVET Véronique LE CHENE Clément BARBARAS Nolwenn QUERE
Ensemble dans l'action	20	3		

Les résultats des élections ont été proclamés le 1^{er} décembre 2017 à 12H00 et ont été affichés et publiés le même jour dans les lieux et supports suivants :

- Siège de l'Université Bretagne Loire, Cité internationale 1 place Paul Ricœur, CS 54417 35044 Rennes Cedex
- ED ELICC : Pôle des écoles doctorales, UFR Médecine, 1 rue Gaston Veil, BP 53508, 44035 NANTES Cedex 1
- Site internet de l'Université Bretagne Loire
- Site internet de l'ED ELICC

Le 1^{ER} décembre 2017 à Rennes,
Le Président de l'Université Bretagne Loire
M. Pascal Olivard



Université Bretagne Loire
Cité Internationale
1 Place Paul Ricoeur - CS 54417
35044 Rennes Cedex

**Le 1^{ER} décembre 2017 à Rennes,
Le Directeur de l'ED ELICC
M. Nicolas Roussiau**



Affiché au siège de l'Université Bretagne Loire le : 1^{er} décembre 2017
Publiée sur le site internet de l'Université Bretagne Loire le : 1^{er} décembre 2017
Transmis au Recteur, Chancelier des universités le : 1^{er} décembre 2017
Pièces jointes au présent document : néant